



POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Depuis plusieurs années, Asahi Diamond Industrial Europe a pris conscience de l'importance du respect et de la protection de l'Environnement pour l'ensemble de ses activités de fabrication d'outillages à base de superabrasifs.

Pour structurer notre démarche et en augmenter l'efficacité, nous avons mis en place un Système de Management Environnemental selon le référentiel ISO 14001.

La prise en compte de notre responsabilité environnementale permet de nous engager, dans une démarche d'amélioration continue, pour laquelle nous fixons les objectifs suivants :

- **Aucune non conformité réglementaire**
- **Aucune pollution (eau, air et sol)**
- **Augmenter le recyclage des déchets de 5% par an**
- **Suppression de 1 ou 2 produit dangereux à fin 2012**
- **Former 100% du personnel à l'environnement**

Ces objectifs sont suivis en revue de direction.

Je fais obligation à l'ensemble du personnel de respecter les règles définies, charge notre responsable environnement de veiller à leur application et met à disposition, dans la mesure de l'économiquement réalisable, les moyens techniques, humains et financiers nécessaires à la mise en œuvre de ces engagements et au maintien du système.

Chartres, le 12 juillet 2011

Le Président
Jean-Guillaume de DOUHET